

Rapport N° 85.641 Original



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

♥ Lieu du contrôle: MEERSSTRAAT 44 1742 TERNAT Belgique

1 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

Prochaine visite avant le: 26/09/2050

Agent-visiteur: Julian Paci

CONCLUSION: CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Frias SPRL
Adresse	Petite rue des loups 18, 1070 Anderlecht, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	Guedes Pereira Jorges Manuel
Adresse	MEERSSTRAAT 44 1742 TERNAT Belgique
Installateur	
Nom	Frias SPRL
TVA	BE0844075687

Identification de l'installation électrique

Adresse	MEERSSTRAAT 44 1742 TERNAT Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	1SAG1200305444
GRD	Fluvius
Type de locaux	Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé
Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek
Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be
TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Date d'émission : 26/09/2025 13:34:45 Page 1 / 10 ebtv2



Rapport N° 85.641



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Original

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Fondations	avant 81

Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Fluvius
Numéro de compteur	1SAG1200305444
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	VOB 2X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	63A 2P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 63A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	20
Description de l'installation	Voir schémas

Date d'émission: 26/09/2025 13:34:45 Page 2 / 10 ebtv2





Rapport N° 85.641 Original

Contrôles et essai

Testeur d'installation:	T-002/24200480
Schémas/plans	ОК
Liaisons équipotentielles	ок
Test BP du DDR	ОК
Δln	ок
Contrôle de l'état	ОК
Résistance de terre (Ω)	20
Isolement (MΩ)	1,14
Matériel fixe	ок
Protection contre les contacts directs	ОК
Protection contre les contacts indirects	ОК
Protection contre les surintensités	ОК

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK

Date d'émission : 26/09/2025 13:34:45 Page 3 / 10 ebtv2





Rapport N° 85.641 Original

Infractions

Néant

Remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6

Date d'émission : 26/09/2025 13:34:45 Page 4 / 10

ebtv2





Rapport N° 85.641 Original

Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Julian Paci

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Date d'émission : 26/09/2025 13:34:45 Page 5 / 10 ebtv2



Atlas Contrôle. Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension

B E LAC 663 - INSP

Rapport N° 85.641 Original

Annexes

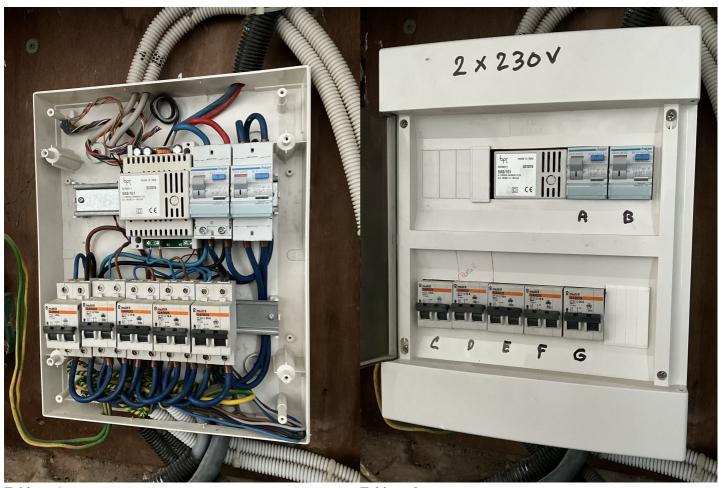


Tableau 1 Tableau 2

Libellé	Photo	
---------	-------	--

Date d'émission : 26/09/2025 13:34:45 Page 6 / 10 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique



Rapport N° 85.641

Original		663 - INSP
Libellé	Photo	
Compteur	Photo	





Rapport N° 85.641 Original







Rapport N° 85.641 Original

Libellé	Photo
TD 2	



ebtv2





Rapport N° 85.641 Original

Libellé	Photo
Libelle	Filoto
TD 2	